





Communiqué de presse Paris, le 12 juillet 2016

## L'appel à projets d'aménagement « Inventons la Métropole du Grand Paris » se construit

L'État, représenté par le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, la Société du Grand Paris, et la Métropole du Grand Paris ont réuni, lundi 11 juillet, le comité d'organisation de l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris ». Jean-François Carenco, préfet de Paris et d'Île-de-France, et Patrick Ollier, président de la Métropole du Grand Paris, ont posé un premier acte juridique pour sa fondation, en signant une convention de partenariat avec la Société du Grand Paris et la Caisse des dépôts qui apportera son soutien au programme et financera potentiellement des projets notamment au titre du Programme des investissements d'avenir.

« Inventons la Métropole du Grand Paris » est un appel à projets d'aménagement et de construction de rang international. L'innovation sera sa marque de fabrique : l'innovation sociale, la mixité des usages (logements, activités, agriculture urbaine...), intégration de la nature en ville, adaptation du bâti au changement climatique...

Les terrains retenus pour l'appel à projets seront connus en septembre. A ce jour près de 80 sites ont candidaté. Des équipes du comité d'organisation rendront visite aux maires sur leurs sites au cours de l'été. Le foncier est apporté par les maires. Le premier ministre a décidé en mars dernier de fusionner ce programme avec les « hubs du Grand Paris », quartiers nouveaux à inventer autour des futures gares du Grand Paris Express. La maire de Paris a décidé d'associer des projets de « l'Arc de l'innovation ».

Premier projet de la nouvelle Métropole du Grand Paris, créée en janvier dernier, ce programme se rendra rapidement visible et utile pour les habitants et porte la marque d'une Métropole innovante, durable, solidaire et intelligente. Il permet de premiers décloisonnements, par exemple en ouvrant des projets à cheval sur plusieurs communes.

## **Contact presse**



Préfecture de Paris et d'Île-de-France 01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

Twitter: <a href="https://twitter.com/prefet75\_IDF">https://twitter.com/prefet75\_IDF</a>

Google + :https://plus.google.com/+IledefranceGouvFrParis